

Les tribunes du mois de mars 2019

Vive La Madeleine

NON AU VÉGANISME EXTRÉMISTE (SUITE)

Dans notre dernière tribune, nous dénoncions les actes de vandalisme commis par des extrémistes vegan sur un commerce madeleinois. Dans cette affaire, la sûreté de Lille a récemment interpellé six suspects. Ils ont aussitôt été présentés devant un juge pour répondre des faits qui leur sont reprochés. Nous saluons les résultats rapides obtenus par les services de la Police judiciaire. Nous condamnons à nouveau la violence extrémiste antispécisme et nous renouvelons notre soutien plein et entier au patron et au personnel de la boucherie VEYS qui avait été pris pour cible.

GRAND DÉBAT NATIONAL (SUITE)

La députée de notre circonscription, membre de la majorité présidentielle, apportera finalement sa contribution au Grand Débat National en animant à La Madeleine, sur la sollicitation de Monsieur le Maire, une réunion publique qui se tiendra Salle Moulin, le samedi 9 mars à 10h30. Gageons que ces débats sauront apporter leurs lots de propositions nouvelles à une majorité présidentielle en panne d'idées et d'autorité.

AVALANCHE DE PRIX

La Madeleine s'est vue, une nouvelle fois, décerner pour l'année 2018 de nombreux prix : Label Ville Internet 5@, Label Ville active et sportive 2 lauriers, Prix de l'attractivité ODIS, sont autant de distinctions qui viennent récompenser son innovation, son dynamisme et sa gestion. Ces résultats sont le fruit de l'engagement et du travail de l'équipe municipale, des services de la Ville mais aussi des Madeleinoises et des Madeleinois qui oeuvrent, dans un même collectif, au bien-être et au bien-vivre à La Madeleine.

CAMERAS MOBILES POUR LA POLICE MUNICIPALE ET LES POMPIERS

La Madeleine a participé à l'expérimentation nationale visant à équiper la Police Municipale de caméras-mobiles pour procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions pour constater ou prévenir un incident. Bien que jugé très concluant, ce dispositif est pour le moment suspendu depuis juin 2018 du fait du dépôt tardif du rapport national d'évaluation de l'expérimentation. Plus aucune Police Municipale de France n'est ainsi équipée malgré le vote, l'été dernier, d'une loi visant à installer définitivement le dispositif et à l'étendre au corps des Sapeurs-Pompiers. La Municipalité reste donc dans l'attente de la publication des décrets d'application de cette loi pour permettre à nouveau l'équipement de sa Police mais aussi des Pompiers madeleinois ; une mesure très attendue par celles et ceux qui garantissent au quotidien notre sécurité.

12 ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR LES 12 PROCHAINS MOIS

Dans un contexte de baisse continue et confirmée des dotations de l'Etat, le budget municipal 2019 poursuivra les objectifs suivants :

- Respecter les objectifs du Plan Pluriannuel d'Economies,
- Finaliser le «Carré Magique Culturel», avec l'avènement de la Chaufferie Huet transformée en salle d'arts et de spectacles,
- Engager de nouveaux projets structurants, comme la Zone d'Activités Solidaires, le «Coeur de Ville» et SOLAMAD,
- Impliquer la Ville dans «Lille Métropole, Capitale Mondiale du Design en 2020»,
- Enrichir le programme culturel et d'animations,
- Compléter l'offre sportive,
- Cultiver la solidarité, la proximité et la citoyenneté,
- Doter nos forces locales de protection des moyens matériels de leurs actions sur le terrain,
- Embellir le cadre de ville et entretenir la qualité de vie,
- Impliquer la Ville et ses habitants dans la nécessaire transition écologique,
- Conforter la dynamique de la Ville numérique,
- Opposer aux incertitudes nationales les certitudes madeleinoises, à savoir : des taux de fiscalité locales gelés, une dette faible qui continue de baisser, et des services publics visant toujours le meilleur rapport qualité/coût.

12 orientations budgétaires qui guideront les 12 prochains mois à La Madeleine. À suivre...

« **Vive La Madeleine !** »

Groupe des élus de la Majorité Municipale

vivlamadeleine@gmail [dot] comclass="spanspan mailto"

Ensemble pour l'avenir de chacun

Nous voudrions attirer l'attention sur le stationnement des poids lourds rue du Parc. Ces véhicules prennent de la place et gênent la circulation des vélos, des voitures mais aussi des piétons. Le soir, le passage est moins sécurisant. Il faudrait remédier à cette situation. Les épisodes neigeux ont montré à quel point la plupart des propriétaires madeleinois ne nettoient pas leur trottoir. Ils ignorent si un arrêté a été pris en ce sens. Ils ne savent pas où se procurer du sel. La circulation était vraiment compliquée pour les piétons qui devaient souvent marcher sur la chaussée, ce qui était dangereux.

« **Ensemble pour l'avenir de chacun** »

Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air

A l'heure où il est urgent de réduire sa dépendance à la voiture, les élus de la MEL ont eu la bonne idée de voter une baisse du budget transports de 10%. Malgré tout, des communes comme celle de Marcq-en-Baroeul se distinguent en investissant dans des engins pour déneiger les pistes cyclables, alors que notre équipe municipale annonce fièrement la création de nouvelles places de parking quand des arrêts bus vont être supprimés. Elle n'a toujours pas compris que dans un espace restreint, il faut choisir entre promouvoir des modes de transport alternatifs à la voiture et favoriser son utilisation.

« **La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air** »

Pascal MOSBAH

La Madeleine First !

Texte non remis.

Claude LEGRIS

claudel [dot] legris68@gmail [dot] com

J.Menneveux Amice

Texte non remis.